Troisièmes rencontres citoyennes de Montreuil

27 et 28 avril 2024

Compte-rendu des ateliers

Samedi 27 avril : 9h30 Ouverture

Patrice Hemet (PH) et Michel Lamboley (ML)

Quelques événements d'actualité récents doivent nous amener à nous intéresser sur la notion de Nation.

Le projet républicain est en péril. Le projet d'autonomie de la Corse permettra à ce territoire de fixer ses propres règles dans beaucoup de domaines, le principe d'indivisibilité de la République est remis en cause.

Une élève a été agressée à Montpellier du fait de ses mœurs jugés non conforme aux principes islamiques.

L'OTAN demande à la France de consacrer 2% du PIB à l'armement. Pour quelle valeur d'usage ? Il y a une surenchère guerrière qui cache le projet de fédéralisme européen (fin du vote à l'unanimité au Conseil Européen).

1ère Table ronde 9h30-11h

Souveraineté populaire et constituante

André Bellon (AB) et Michel Lamboley (ML)

AB : la souveraineté du peuple c'est la démocratie. Dans la Constitution il est écrit que "*la souveraineté nationale appartient au peuple*". Il y a toujours eu un principe du peuple souverain. Aujourd'hui nos gouvernants considèrent que la souveraineté du peuple est néfaste (cf Traité de Lisbonne). La décision de Sarkozy avec l'accord de Hollande de faire adopter le traité de Lisbonne par le Congrès est une négation de la démocratie. A l'UE on considère que l'ensemble des Européens est favorable aux traités donc on ne prend pas en compte l'avis français ou néerlandais.

Une majorité des Français et une majorité des députés ne voulait pas de la loi sur les retraites. Cette loi a été votée contre le peuple et contre le Parlement ! Le processus d'adoption de la récente loi sur l'immigration pose aussi question : l'Assemblée a repoussé le texte, le Sénat a fait des amendements, mais le Conseil Constitutionnel a en définitive refusé la loi.

Les institutions européennes sont nocives. L'esprit initial de la cinquième République n'est plus respecté.

Le pouvoir veut substituer les conventions citoyennes à la démocratie. On considère que le peuple fait des mauvais choix. Le peuple doit décider des changements institutionnels par le biais d'une constituante. Mais y-a-t-il encore un peuple français ?

ML: La Nation est constituée par le peuple dans des frontières définies par l'Histoire. Le peuple est un corps politique qui s'exprime par sa liberté de conscience (émancipation par la laïcité). Le principe de la souveraineté c'est de choisir son destin. La culture est un produit de l'Histoire.

La guerre en Ukraine a été déclenchée en partie par le projet d'accord d'association avec l'UE. Nous n'avons pas débattu de ces questions, mais cet accord a été validé par les députés. Nous n'avons rien décidé. Aujourd'hui il est question d'envoyer des troupes au sol en Ukraine, ce qui nous placerait dans une situation de cobelligérance avec ce pays. Ce que l'on appelle "opinion publique" n'est que la représentation qu'ont les médias de l'avis du peuple. L'UE de la paix, de l'harmonie entre les peuples est une fiction car il n'y a pas de peuple européen. Il faudrait se reconstituer en tant que peuple, à partir de la Nation.

Remarque du public

Sieyès a affirmé que le peuple ne devait pas décider car il est était fondamentalement bête.

Réponses

AB : cette opinion de Sieyès a servi à justifier un déni de démocratie. Le peuple étant jugé bête, il lui faut des représentants riches (suffrage censitaire). Le renversement de la monarchie instaure le suffrage universel. Il faut des représentants, mais comment les désigner et les contrôler ? Il y a la proposition de mandat impératif pour mieux contrôler les élus. L'élection est un mandat, incompatible avec le système du tirage au sort.

ML : il faut retrouver des principes. La royauté c'était la souveraineté du roi (souverainisme). Les souverainistes c'est la droite, la sacralisation de la Nation. La Nation existe à travers les citoyens.

Remarques et questions du public

* Pour Sieyès les représentants de la Nation sont les seuls souverains. Le peuple n'a aucun droit (principe des citoyens actifs et passifs). En 1792 la souveraineté du peuple est proclamée dans le cadre du suffrage universel. Aujourd'hui on ne peut se contenter de la constituante. Faut-il confier aux élus la rédaction d'une nouvelle Constitution, validée en bloc par référendum ? Le mandat impératif amène à l'élection d'un représentant élu sur la base d'un programme débattu dans des assemblées par le peuple. Les élus doivent être encadrés sur les grands principes, l'élu est révocable.

* Au Venezuela, il y a une démocratie participative au niveau communal et dans les quartiers des grandes villes. Les besoins sont évalués, le gouvernement donne les financements et les gens font les travaux.

* Les députés représentent l'ensemble de la Nation, il y a un risque d'atomisation du peuple si le mandat impératif est adopté.

* Le souverainisme n'est pas de droite par nature. Il convient de distinguer le souverainisme (concept politique de la Nation) et le nationalisme (concept ethnique de la Nation).

* Comment articuler le mandat électoral avec l'entreprise d'abêtissement du peuple par les médias, les réseaux sociaux ? Est-ce que la démocratie ne passe pas par la réforme de l'école ? Il y a aussi la question de la pénétration du crime organisé dans l'économie et la politique.

* Il y a des rapports de force, les médias appartiennent aux capitalistes. Le peuple n'est pas bête, il connaît les dysfonctionnements de la société (cf gilets jaunes).

Réponses

AB : la démarche constituante doit partir des communes. Seul le peuple français peut décider s'il est encore un peuple. Pour l'instant, la seule réponse du pouvoir est la répression.

ML : il faut faire confiance à l'électeur pour prendre des décisions qui vont au-delà de sa circonscription. La souveraineté implique une confiance faite au citoyen.

2ème Table ronde 11h15- 12h45

Souveraineté de la Nation et Union Européenne

Anne-Cécile Robert (ACR) et Michèle Dessenne (MD)

ACR : les journalistes Gérard Araud et Jean Quatremer expliquent que les gens ne comprennent rien à l'UE. Il y a un exercice partagé de la souveraineté des états, mais pas de fédéralisme. Dans la

pratique, l'exercice de la souveraineté est bridé par les contraintes de l'UE. Le fédéralisme européen n'est pas démocratique, c'est celui des technocrates, des financiers, des avocats.

Le souverainisme est un terme péjoratif. Le mot souveraineté n'existe pas dans les traités. La "souveraineté européenne" devrait se substituer à la souveraineté nationale. Les autres pays parlent d'autonomie. Il y a un processus de destruction des souverainetés qui se réalise sans le dire par la création d'institutions non démocratiques, (le Parlement n'a pas le pouvoir). La Cour de Justice Européenne (CJCE) va toujours choisir la solution la plus destructrice de la souveraineté nationale en affirmant la primauté du droit européen sur le droit national. La CJCE est soutenue par les juges nationaux.

Ces institutions peuvent être déconstruites. Il faut obtenir ce débat que l'on cherche à empêcher par la peur. La parole du peuple n'est pas respectée (le vote "non" au Traité Constitutionnel Européen a été bafoué). Le traité de Lisbonne n'a pas été voté par le peuple.

Les fédéralistes veulent engager un processus fédéral à l'allemande ou à l'américaine. Mais l'UE ce n'est pas les Etats-Unis ou l'Allemagne, il y a trop de diversités dans l'UE.

Il faut redemander leur consentement aux Etats, imposer un grand débat puis un vote. L'Europe des Nations existe déjà (Ariane, Airbus...) et fonctionne. Le fédéralisme n'est pas plus efficace. Ailleurs qu'en France on discute de la répartition des compétences avec l'UE. La France paye le prix le plus élevé de la construction européenne. On nous demande des sacrifices au nom de ce que l'UE pourrait être !

MD est favorable à l'euthanasie de l'UE. Nous sommes sous emprise morale, psychologique, matérielle. En 1938, Hayek a proposé de créer une Europe fédérale, pour développer le projet néolibéral par la suppression des obstacles aux marchés et la création d'une monnaie unique sur base allemande. L'UE est exclusivement au service du capital.

Pour les élections européennes, on vote pays par pays pour élire des députés. Les règles électorales changent en fonction de la loi de chaque pays.

Le saut fédéral est indispensable à l'élargissement de l'UE, ce qui nécessite d'avoir un vote à la majorité qualifiée ou simple.

Le développement d'une défense européenne ou d'une politique étrangère commune laisse craindre l'abandon de pouvoirs régaliens.

Nous n'avons pas d'écho des débats qui ont lieu dans d'autres pays. Nous sommes considérés comme des mauvais citoyens si nous ne votons pas aux élections européennes. Le Parlement a peu

de pouvoirs. Le Conseil Européen (CE) n'est pas tenu de suivre l'avis du Parlement, et plusieurs domaines ne relèvent que du CE. Le CE établit les recettes pour le vote du budget. La censure de la Commission n'est possible qu'avec deux tiers des voix du Parlement. Pourquoi voter ? Pour des pseudo-enjeux nationaux, pour un Parlement qui n'a (presque) pas de pouvoir ? Le PARDEM demande le boycott de ces élections.

Questions et remarques du public

* Que faire pour combattre l'UE ? Faut-il aller directement au Frexit ou adopter une démarche par étapes (désobéissance, retour à la primauté du droit national, référendum sur l'euro et l'appartenance à l'UE) ?

* Sur un plan stratégique d'éducation populaire il faut aller aux élections. Les partisans du boycott ont un bilan faible, il n'y a pas d'adhésion au boycott.

* En Amérique latine, les partis ont appelé au boycott car ils ne voulaient pas perdre. Parfois, des choses passent par le travail des parlementaires (loi contre Über...).

Réponses

MD : on ne sait pas s' il y a adhésion au boycott. Les sondages ne donnent aucune indication sur le taux de participation. L'abstention est un constat, un fait social et politique. Le boycott s'appuie sur une campagne active d'éducation populaire. Le seul enjeu de ces élections est le taux de participation.

ACR : le Parlement est colégislateur, mais il ne représente rien, il est colonisé par deux forces politiques qui sont d'accord pour libéraliser l'économie. Dans un premier temps, il faut d'abord modifier la constitution, et rendre compte de ce que discute le gouvernement à Bruxelles. Des facteurs externes sont susceptibles de changer la donne : tensions dans l'UE, enjeux géopolitiques...

Il est possible aussi de résister en s'appuyant sur le compromis de Luxembourg (1966) : un Etat peut bloquer une décision s'il estime que ses intérêts vitaux sont en jeu.

3ème Table ronde 13h45-15h45

Le travail : la détermination de la valeur, la cotisation, le revenu de base ?

Nadine Bouallack (NB), Guy Valette (GV) et Bernard Foucher (BF)

NB : le revenu de base est un droit inaliénable, universel, inconditionnel (sans contreparties), personnel, cumulable à un revenu. Le montant de ce revenu est ajusté démocratiquement.

Le revenu de base doit nous protéger, il est émancipateur en permettant de libérer le temps par la diminution du temps de travail. Le salaire socialisé est déconnecté du travail.

Les emplois les plus utiles sont valorisés. Nous pouvons ainsi espérer nous libérer du productivisme. Les expérimentations menées prouvent que l'on vit mieux avec un revenu de base.

Le revenu de base donne une stabilité économique, il est levier d'inclusion sociale. Il assure plus de résistance aux crises (gilets jaunes, pandémie, agriculteurs,étudiants...). Il permet de mettre fin aux stigmatisations.

GV : les droits humains fondamentaux et universels sont conditionnés au droit à l'emploi. Il faut instaurer une véritable sécurité sociale universelle. Les conquis sociaux sont remis en cause. Il y a 10 millions de travailleurs pauvres. La politique actuelle consiste à ajouter des aides aux aides, et à renforcer sans cesse les contrôles. La politique pour les pauvres est une pauvre politique...

Il faut socialiser les revenus, car il n'y a jamais eu autant de richesses. Il faut mieux répartir la valeur ajoutée, par le biais d'une contribution commune. Le revenu de base suppose la création d'une nouvelle branche de la Sécurité Sociale. Les contributions sur les revenus, sur le patrimoine et sur les bénéfices vont améliorer les retraites. Il faut aussi augmenter les cotisations maladies pour arriver à une couverture à 100%.

BF : le chômage est un non-sens : beaucoup de travailleurs sont mis à l'écart, il y a de moins en moins de chômeurs indemnisés. Le coût du chômage est exorbitant : le manque à gagner est de 220 milliards d'euros en 2017, ce qui correspondrait à 9,2 millions d'emplois créés de façon directe ou indirecte.

La diminution du temps de travail à 35 heures n’a créé qu’environ 150 000 emplois. Après 1973, le financement de l’économie par les marchés a fait exploser la dette et la part des intérêts dans la dette. Un choix délibéré a été accompli en faveur du chômage pour contrer l'inflation. Un coût de l'énergie bas et les règles de la mondialisation (délocalisations) ont amené les déficits et le chômage.

Ainsi se sont mises en place baisse du coût du travail, mise en concurrence des travailleurs, déréglementation, uberisation et précarité. Il s’agit d’un véritable crime social quand on ajoute la honte à la pauvreté.

Il y a des expérimentations sur lesquelles s'appuyer (agriculture bio, éducation alternative, santé…) pour redonner au travail sa valeur d'utilité sociale en estimant les besoins par secteur d'activité.

Questions et remarques

* Il y a des instruments de gestion invisible utilisés par les dominants. Pour la comptabilité classique le travail n'est plus un facteur de richesse, il est facteur de production, c'est une dépense.

* Le régime de l'autoentreprenariat permet une baisse des cotisations retraites.

* Sur 36 millions d'entreprises interconnectées, seuls 500 entités détiennent 50% de la richesse mondiale.

* Le revenu de base est pertinent seulement s'il y a un revenu plafond.

* Il y a une obsession des chiffres qui peut devenir insensée.

* Le travail n'est pas un coût mais un investissement.

* Le statut des entreprises devrait être modifié pour développer l'économie sociale et solidaire. On pourrait envisager de consacrer 4 jours au travail salarié et une journée à la citoyenneté (activité d'utilité commune). Une partie de la pensée de Walras, Sismondi et Adam Smith qui étaient critiques sur le capitalisme est ignorée par la gauche qui devrait retravailler ces auteurs. Beaucoup d'économistes libéraux sont pour le contrôle des marchés.

* Il faut distinguer revenus, emplois et travail. Il convient de séparer le revenu de l'emploi, mais pas du travail. L'individu est défini essentiellement par son travail. Les gens disqualifiés du travail vivent mal. Une société doit reconnaître l'utilité collective du travail. Le revenu universel ne relie pas le revenu au travail. Nous devons redéfinir les besoins sociaux, le peuple doit définir ce qui va être du travail.

Réponses

GV est favorable à une fiscalisation des revenus. Au sein des organisations favorables au revenu de base, il y a des positions diverses sur le plafonnement des revenus. Le revenu universel permet de se réapproprier le travail. L'expérience montre que le revenu universel amène une augmentation d'activité.

NB : le travail salarié a été sacralisé, alors que nous travaillons tous. Le revenu de base valorise toutes les activités.

BF : ne rien faire a aussi un coût. La production de richesse n'est pas que matérielle, le travail devrait être désintensifié.

Remarques du public

* Le salaire est socialisé : une partie du salaire est différé et constitue les cotisations sociales. Il faudrait taxer la valeur ajoutée par des cotisations sociales assises sur le chiffre d'affaires des entreprises.

* L'indemnisation du chômage est financée par l'emprunt. Le travail dissimulé coûte très cher, et n'est pas assez contrôlé. Les cadres qui vivent vieux touchent plus que les ouvriers employés avec moins de frais.

4ème Table ronde 16h-18h

Laïcité, sport et féminisme

Semira Khili (SK), Sihem Habchi (SH), Patrice Hemet (PH)

SH : il convient de penser l'égalité sur le plan social. Le commun doit prévaloir sur les intérêts personnels. Une attention doit être portée à la vulnérabilité dans sa dimension éthique et laïque. La vulnérabilité est liée à nos relations à autrui. Les groupes radicaux prétendent répondre aux besoins des gens. Une femme vulnérable sera sous la coupe du plus fort, un homme ou des groupes. Certaines femmes sont dépendantes psychiquement des hommes. Les lois laïques sont nécessaires mais pas suffisantes. Il faut lutter sur le terrain contre les organisations communautaristes. La réduction des moyens des associations citoyennes crée du vide. Les familles monoparentales élèvent leurs enfants dans des conditions très difficiles. L'éducation populaire doit être remise en avant. L'antiracisme est lié à la laïcité qui n'est pas discriminatoire. Or, ce terrain a été abandonné. Un Etat libéral communautariste n'est pas l'avenir pour la France. Il y a un risque d'archipélisation, de balkanisation de la société en groupes revendiquant des droits spécifiques.

PH : la laïcité est favorable à la condition féminine. La loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'école, est attaquée, il est nécessaire de la défendre. A l'école se forme l'esprit critique, rationnel, la capacité de faire la loi. Quand on construit la loi par la raison on débat, ce qui produit des effets : égalité devant le droit, égalité entre droits des hommes et des femmes, solidarité, sécurité sociale, sécurité des femmes (violences masculines), liberté d'expression (blasphème, caricatures...).

Qui sont les adversaires de la laïcité ?

- les néolibéraux qui aiment fractionner le corps social

- la pensée "woke", qui fait dépendre la légitimité du droit de la victimisation (pensée très présente dans les universités)

- les fondamentalistes religieux encouragée par l'UE (lutte contre l'islamophobie), par exemple la fédération des œuvres islamiques européennes (FOIE)

- l'extrême-droite du choc des civilisations ("le grand remplacement")

Face aux dérives communautaristes, les professeurs s'autocensurent dans les écoles. Les jeunes filles devraient pouvoir se promener seule tranquillement dans les quartiers.

SK : le voile n'était pas répandu en Tunisie dans les années 70. Il a fait son apparition dans les années 80, encouragé par les pays pétroliers qui donnaient de l'argent en échange de la réislamisation.

La laïcité est une loi d'émancipation. Dans les pays islamiques la pression est mise sur les femmes pour le port du voile. Le voile est un étendard politique pour visibiliser les musulmans. Le voile est signe de l'infériorisation des femmes. Il faut lui opposer le principe d'égalité. La laïcité est un principe émancipateur, c'est la liberté de ne pas dire ce que l'on croit, de ne pas subir de pressions religieuses, c'est la condition de la paix civile et de la citoyenneté. L'égalité entre les sexes doit se construire avec les hommes. Plus la religion est présente, moins il y a de droits pour les femmes.

Aux JO, la France n'a pas interdit le voile pour les athlètes, mais pour les personnes travaillant pour les JO.

Question du public

Y-a-t-il une régression des droits dans notre société, existe-t-il des résistances à ces phénomènes dans la société ?

Réponses

SH : il n'y a rien de nouveau. Si l'égalité recule quelque part elle recule partout. Dans les autres pays, il y a des problèmes communautaires souvent liés à des histoires d'amour. Il y a aussi ces problèmes chez les évangélistes. Le statut de victime n'est pas le moteur de la réhabilitation des personnes. Il y a un apartheid sexuel en Iran. Les personnes souffrant de discriminations peuvent retrouver de la maîtrise sans l'aide de l'État.

SK : la situation s'est aggravée, il y a des passages à l'acte avec brimades, ce qui traduit une tribalisation de la société.

Remarques du public

Il y a une régression car la gauche et le gouvernement ne veulent pas faire de vagues. Le régime iranien veut influencer des gens en France.

C'est la victoire du slogan "*il est interdit d'interdire*". Il y a des ghettos, souvent on n'aborde pas la question de la république sociale. Cela sert le libéralisme. Les enseignants doivent être soutenus.

La laïcité est en régression aujourd'hui par rapport à il y a 10 ans (cf le film "pas de vagues").

Réponses

SH : Les moyens des associations ont été réduits.

PH : Samuel Paty a été lâché par l'ensemble de l'institution, c'est la responsabilité du politique. Une partie de la gauche ne veut pas prendre en compte l'offensive islamiste. Les musulmans sont considérés comme des opprimés. Il faudrait sanctionner clairement ces dérives. Il faut se poser la question de l'efficacité du militantisme. Nous allons arriver dans un moment de haute intensité politique, il convient de se préparer et de proposer des alternatives. Les partis ne sont pas à la hauteur des enjeux. A la suite de Jaurès nous devons lier combat laïque et combat social, l'éducation populaire doit se généraliser.

SH : on a juste érigé une barrière insuffisante pour endiguer le raz-de-marée islamiste. Nous devrions être plus proches des classes populaires.

Dimanche 28 avril

5ème Table ronde- 10h-12h

Une écologie sociale et laïque concrète

Choukri Younis (CY) élue municipale de Montreuil, Philippe Dehaye (PhD)

CY : quel projet écologique pour une ville populaire de l'Est parisien ? A Montreuil le taux de pauvreté est de 25%, il y a 40% de logements sociaux. Montreuil a 74% de logements construits avant 1974. Comment adapter cette ville au changement climatique à court terme ? Une politique d'aménagement de la ville a été initiée : végétalisation des rues, accompagnement des modes de mobilité…

L'écologie doit être le fruit de choix démocratiques, c'est une question d'intérêt général. Il ne faut pas culpabiliser les pauvres, et prendre en compte les difficultés des gens. A Montreuil, les gens qui vivent dans les quartiers excentrés ont vu leur temps de trajet augmenté, car quand on a conçu les

pistes cyclables, la circulation des bus n'a pas été repensée. Les hommes politiques n'écoutent malheureusement que les lobbys les plus bruyants.

Évoquer le "mille-feuille institutionnel", c'est constater que les villes et les collectivités locales n'agissent pas en coordination. Il faudrait mieux définir les responsabilités et combler le manque de moyens financiers.

PhD : la concertation est insuffisante. Il y a une ambiguïté dans le discours écologique : nous sommes le produit de la nature, mais nous la combattons sans cesse. La lutte du vivant c'est la lutte pour la survie. Notre problème est que nous avons des besoins et que les ressources sont rares. L'ordre naturel des choses est cynique, soit on s'y soumet (c'est le capitalisme), soit on coopère. Le libéralisme consiste à revenir à l'ordre naturel des choses, et à éliminer les plus faibles. Mais, comme le dit Edmond Rostand : "*Qui veut commander à la nature doit d'abord lui obéir*"

Questions et remarques du public

Il y a des zones "faible émissions de carbone" un peu partout. Les transports publics sont gratuits dans plusieurs villes (par exemple à Bourges), le prix des parkings a été augmenté. Il faut sauver les humains et non pas la planète, qui n'en a pas besoin !

Les humains produisent des conventions (des lois des normes). Les conventions du capitalisme sont des conventions de domination. L'écologie doit dénoncer ces conventions, au lieu de dénoncer les comportements individuels. Dans le cadre capitaliste, les riches peuvent avoir un comportement écologique vertueux, mais pas les pauvres.

La nature ce n'est pas que la compétition, c'est aussi la coopération (dans les processus de symbioses par exemple).

Comment éviter le mille-feuille administratif ?

Réponses

CY : L'Etat a fait la Nation. Il faudrait réviser la Constitution pour changer notre situation. Il y a beaucoup de communication et peu d'action. Le "mille-feuille" administratif dilue les responsabilités. L'extrême-droite progresse du fait de cet évitement des responsabilités.

Retrouver la citoyenneté est compliqué. CY est une élue de l'opposition de gauche dans une mairie de gauche, car elle est d'accord sur les principes mis en avant, mais en désaccord sur les moyens de leur mise en œuvre. Elle donne comme exemple le traitement du personnel communal qui est fragilisé par les politiques de contractualisation.

Il faut expliquer à la population les choix qui sont faits. La gauche fait de l'agitation, ce qui ne profite qu'à l'extrême-droite. Les socialistes qui avaient, sous François Hollande, tous les leviers n'ont rien fait pour la Seine-Saint-Denis. Les politiques de la ville et la lutte contre la communautarisation doivent se traiter en amont.

Remarques du public

Il faudrait abandonner les termes “droite” et "gauche” en politique qui sont sources de malentendus. La classe dominante a besoin de cette distinction, car elle contrôle la gauche et la droite. Les ségrégations territoriales, scolaires, culturelles sont aussi des vecteurs de domination.

Le marché du halal est vecteur de l’entrisme économique des Frères Musulmans.

Réponse

PhD : les associations de défenses des animaux sont opposées au halal et au casher pour éviter la souffrance animale. Il y a des juifs et des musulmans qui sont opposés au halal et au casher.

Le principe des différentes ségrégations est de diviser pour régner.